RCS : BRIVE LA GAILLARDE
Code greffe : 1901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00217
Numéro SIREN : 422 791 426
Nom ou dénomination : ECO TRANS

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2017 sous le numéro de dépôt 2642

Greffe du Tribunal de Commerce de BRIVE
6 RUE SAINT BERNARD
BP 60431
19312 BRIVE LA GAILLARDE CEDEX
Tél : 0555177676

@COM NORD DU LOT
LE CLAUX
46400 ST JEAN LESPINASSE

Nos références : VBE

BRIVE, le 11 Octobre 2017

Certificat de dépôt des comptes annuels

Numéro d'identification :	422 791 426
Numéro de gestion :	1999 B 00217
Forme juridique :	Société à responsabilité limitée
Dénomination :	ECO TRANS
Adresse :	Zone Artisanale
	19120 BILHAC

Nous soussigné, Greffier du Tribunal de Commerce de BRIVE, certifions avoir reçu en dépôt les comptes annuels de la société susvisée :

Numéro du dépôt :	2642
Date du dépôt :	11/10/2017
Exercice clôturé le :	31/03/2017
Type de comptes :	Comptes sociaux

Le présent dépôt donnera lieu à l'insertion d'un avis au B.O.D.A.C.C.

Le Greffier,

SARL ECOTRANS

Etats fiscaux

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

	Exercice clos le 31/03/2017 (12 mois)	Exercice clos le 31/03/2016 (12 mois)	du 01/04/2014 au 01/01/1901 (12 mois)
791000 TRANSF.CHARGES D'EXPLOITATION	*2 382*	*3 640*	
791001 REMBT SINISTRE ASSURANCE	*449*	*2 725*	
791003 RETROCESSION 20%	*171*	*12 484*	
791030 REMBT DOUANES TIPP	*7 185*	*3 562*	
Résultat d'exploitation	**7 359**	**-5 501**	**12 013**
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	0,75 %	-0,55 %	12,58 %
+Autres intérêts et produits assimilés	**171**		**171**
768000 AUTRES PROD.FINANCIERS	*171*		*171*
- Intérêts et charges assimilées	**406**	**535**	**406**
661160 INTERETS/EMPRUNTS-DETTES	*391*	*516*	*391*
661620 AGIOS DEBITEURS	*14*	*20*	*14*
Résultat courant avant impôts	**7 124**	**-6 037**	**11 778**
Résultat courant / chiffre d'affaires	0,72 %	-0,61 %	12,34 %
+Produits exceptionnels sur opérations de gestion	**1 435**	**296**	**1 435**
772000 EXCEPT PROD.DIV.COUR.S/EX.ANT	*1 435*	*296*	*1 435*
+Produits exceptionnels sur opérations en capital		**7 000**	
775100 EXCEPT PRODTS CESS ELEM ACTI		*7 000*	
+Reprises sur provisions & transferts de charges except		**115**	
787250 REP/PROV.REG.AMORT.DEROGATOIR		*115*	
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	**4 794**	**631**	**4 794**
671200 EXCEPT PENALITES ET AMENDES	*866*		*866*
672000 CHARGES DIV.COUR.S/EXERCICES	*3 928*	*631*	*3 928*
Résultat exceptionnel	**-3 359**	**6 779**	**-3 359**
Résultat net Comptable	**3 765**	**743**	**8 419**
Résultat net / chiffre d'affaires	0,38 %	0,07 %	8,82 %

Etats fiscaux

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SARL ECOTRANS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise ZONE ARTISANALE 19120 BILHAC — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 4 2 2 7 9 1 4 2 6 0 0 0 5 5 — Néant ☐ *

Exercice N clos le 31 03 2017

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	7 620	AI		7 620
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	11 825	AQ	10 892	933
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	585 483	AS	520 166	65 317
	Autres immobilisations corporelles	AT	804 579	AU	777 930	26 649
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	1 409 507	BK	1 308 987	100 520
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	334 435	BY	2 275	332 160
	Autres créances (3)	BZ	30 659	CA		30 659
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	91 188	CG		91 188
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	585	CI		585
	TOTAL (III)	CJ	456 866	CK	2 275	454 591
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 866 374	LA	1 311 262	555 111

Renvois (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes | CP | (3) Part à plus d'un an | CR

Clause de réserve de propriété * | Immobilisations | Stocks | Créances

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 SD 2017

Désignation de l'entreprise SARL ECOTRANS — Néant ☐*

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 7 622)	DA	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	378 979
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 765
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	391 129
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	48 597
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 427
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	91 260
	Dettes fiscales et sociales	DY	20 906
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	1 793
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	163 983
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	555 111
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	126 707
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2017

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise SARL ECOTRANS — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	95 479	FB		FC	95 479
	Production vendue — biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue — services *	FG	891 795	FH		FI	891 795
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	987 274	FK		FL	987 274
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	17 040
	Autres produits (1) (11)					FQ	151
	Total des produits d'exploitation (2) **(I)**					FR	1 004 465
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	11 763
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	682 010
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	5 457
	Salaires et traitements *					FY	200 524
	Charges sociales (10)					FZ	49 069
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux amortissements *					GA	41 400
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	6 882
	Total des charges d'exploitation (4) **(II)**					GF	997 106
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	7 359
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	171
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	171
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	406
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	406
2 RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(235)
3 RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	7 124

(RELIVOIS : voir tableau n° 2053) * Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2017

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ECOTRANS — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 435
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	1 435
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	4 794
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	4 794
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(3 359)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 006 070
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 002 305
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	3 765
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3) Dont Crédit bail mobilier *	HP	18 081
	(3) Dont Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6*bis*) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
	(6*ter*) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	10 187
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	12 600
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 12 600		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
DIVERS PRODUITS DE GESTION		1 435
PENALITES ET AMENDES	866	
DIVERSES CHARGES DE GESTION	3 928	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2017

SARL ECOTRANS

Annexe aux comptes annuels

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2017 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/03/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 555 111,29 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 3 764,62 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17/07/2017 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement comptable de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Actif immobilisé

- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

- Amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

En ce qui concerne les immobilisations décomposables, l'entreprise n'a déterminé aucun composant sur les biens figurant à l'actif. Lorsque des composants sont identifiés à l'occasion de réparations ou d'opérations sur les immobilisations, ils sont amortis sur leur durée de vie économique.

Pour les immobilisations non décomposables susceptibles de subir une dépréciation, elles sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée d'usage, au lieu de leur durée réelle d'utilisation, conformément à la mesure de simplification autorisée pour les PME (article 322-4-5, al.2 du PCG introduit par le règlement 2005-09 du CRC du 3 Novembre 2005).

- Informations spécifiques relatives à la 1ère application des nouvelles règles sur l'amortissement ou la dépréciation des fonds commerciaux

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

Le règlement précise le traitement du fonds commercial en indiquant qu'il est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Si une durée d'utilisation limitée peut être déterminée au regard des critères définis à l'article 214-1, le fonds commercial est amorti sur cette durée. Une dépréciation complémentaire peut être comptabilisée (dépréciation définitive et qui ne peut pas faire l'objet d'une reprise).

Il indique que pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. La dépréciation s'apprécie par comparaison de la valeur nette comptable de l'actif avec sa valeur actuelle, celle-ci étant la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage :

- la valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie,
- la valeur d'usage d'un actif est la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. S'il n'est pas possible de déterminer la valeur actuelle de l'actif pris isolément, il convient de déterminer la valeur actuelle du groupe d'actifs auquel il appartient.

Il est précisé que les impacts éventuels de ce règlement sur les comptes de l'exercice doivent être traités de manière prospective.

- Application à cette société

La société a considéré que le fonds commercial inscrit à l'actif avait une durée non limitée et à ce titre, il n'est pas amorti. Un test de dépréciation a été mis en œuvre pour s'assurer de l'absence de perte de valeur de l'actif inscrit dans les comptes.

Le fonds commercial au bilan constitue un élément non dissociable du patrimoine de la société et son évaluation revient ainsi à évaluer l'entreprise dans sa globalité pour déterminer ensuite la part résiduelle à comparer avec la valeur nette comptable du fonds commercial figurant dans les comptes annuels, soit 7 620 €uros.

Au 31/03/2017, le test de dépréciation prévu à l'article 214-15 du PCG a été réalisé, il en ressort une valeur actuelle de la société supérieure à la valeur nette comptable des actifs de la société. Il n'y a donc pas lieu de comptabiliser une dépréciation du fonds commercial.

Actif circulant

- Stocks :

Ils sont évalués au dernier prix d'achat connu. La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les éventuels produits fabriqués ou en cours de fabrication ou de travaux sont valorisés au coût de revient.

Lorsque le cours du jour ou la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

- Créances :

Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi CICE

Montant du CICE sollicité

Au titre de l'année civile 2016, le CICE sollicité par l'entreprise s'élève à un montant de 10 917 €. Ce crédit d'impôt est calculé sur la base des rémunérations éligibles au titre de ladite année civile, il sera imputé sur l'impôt société ou si celui-ci est insuffisant fera l'objet d'une demande de remboursement.

Exercice clos en cours d'année

Pour l'exercice clos le 31/03/2017, dont la période diffère de l'année civile, le CICE est calculé et comptabilisé en fonction des rémunérations éligibles pour la même période. Son montant s'élève à 10 814 €.

Comptabilisation du CICE

Conformément à l'avis ANC du 28 février 2013 le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel, il améliore ainsi le résultat d'exploitation.

Utilisation du CICE de l'année précédente

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises nous précisons l'utilisation de ce crédit d'impôt.

Le CICE sollicité au titre de l'année civile précédente 2015, d'un montant de 10 318 € est devenu disponible en trésorerie sur l'exercice clos le 31/03/2017, il a été utilisé pour le financement des actions suivantes :

Utilisation du CICE	En % du montant
Investissements	80 %
Recrutement ou augmentation rémunération	
Formation	
Reconstitution du fonds de roulement	20 %
Recherche, innovation, prospection nouveaux marchés.	
Transition écologique et énergétique	

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 7 620 €uros

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Dépréc.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	7 620		7 620	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	**7 620**		**7 620**	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 409 507 €uros

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 620			7 620
Immobilisations corporelles	1 358 245	43 642		1 401 887
Immobilisations financières				
TOTAL	**1 365 865**	**43 642**		**1 409 507**

Amortissements et dépréciations d'actif = 1 308 987 €uros

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 267 587	41 400		1 308 987
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	**1 267 587**	**41 400**		**1 308 987**

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	7 620	0	7 620	Non amortiss.
Construction sur sol autrui	11 825	10 892	933	10 ans
Materiel et outillage	585 483	520 166	65 317	de 2 à 10 ans
Agencement/sol autrui	6 020	4 315	1 705	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	790 824	765 880	24 944	de 1 à 5 ans
Mat.bureau &informatique	7 735	7 735	0	3 ans
TOTAL	**1 409 507**	**1 308 987**	**100 520**	

Etat des créances = 365 678 €uros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	365 678	365 678	
TOTAL	**365 678**	**365 678**	

Provisions pour dépréciation = 2 275 €uros

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	9 128		6 853		2 275
Comptes financiers					
TOTAL	**9 128**		**6 853**		**2 275**

Produits à recevoir par postes du bilan = 2 822 €uros

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières Clients et comptes rattachés	
Autres créances Disponibilités	2 822
TOTAL	**2 822**

Charges constatées d'avance = 585 €uros

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 7 622 €uros

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	15,24	7 622
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	**500**	**15,24**	**7 622**

Provisions = €uros

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Prov. réglem. Amort dérogatoires	-115	115			
Provisions pour risques & charges					
TOTAL	**-115**	**115**			

Etat des dettes = 163 983 €uros

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	48 597	11 321	27 738	9 538
Dettes financières diverses	1 427	1 427		
Fournisseurs	91 260	91 260		
Dettes fiscales & sociales	20 906	20 906		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 793	1 793		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**163 983**	**126 707**	**27 738**	**9 538**

Charges à payer par postes du bilan = 7 049 €uros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	4 239
Dettes fiscales & sociales	2 810
Autres dettes	
TOTAL	**7 049**

Annexe aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Information sur le compte de résultat

Le détail des postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figure au chapitre « compte de résultat détaillé » des états financiers complets. On pourra s'y reporter pour obtenir une information plus détaillée.

Effectif et engagements au titre des indemnités de départ à la retraite

L'effectif de l'entreprise est de 8, l'engagement au titre des indemnités de départ à la retraite à verser aux salariés, jugé non significatif, n'a pas été calculé.

Autres engagements donnés = 107 636 €uros

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Locations financières	
Crédit-bail mobilier	107 636
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	**107 636**

Annexe aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 2 822 €uros

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Etat produits a recevoir(448700)	*2 822*
TOTAL	**2 822**

Charges constatées d'avance = 585 €uros

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	585
TOTAL	**585**

Charges à payer = 7 049 €uros

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues.(408100)	*4 239*
TOTAL	**4 239**

Dettes fiscales et sociales	Montant
Etat autres charges a payer(448600)	*2 810*
TOTAL	**2 810**

ECOTRANS
Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : ZA
19120 BILLAC
422791426 RCS BRIVE

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2016

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 mars 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 mars 2017, l'activité de la Société a été la suivante :

Commerce de gros de déchets et débris de toute nature, location de bennes et conteneurs, transports routiers de marchandises, location avec ou sans chauffeur..

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 mars 2017, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er avril sont les suivants :

La société poursuit normalement son développement.

PB

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 987 274 euros contre 992 475 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,52%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 17 191 euros contre 22 711 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -24,30%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 11 763 euros contre 17 835 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -34,04%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 682 010 euros contre 665 958 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,41%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 5 457 euros contre 5 594 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -2,44%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 200 524 euros contre 225 810 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -11,19%.

Le montant des charges sociales s'élève à 49 069 euros contre 59 699 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -17,80%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 8 contre 11 pour l'exercice précédent, soit une variation de -27,27%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 41 400 euros contre 45 493 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -8,99%.

Le montant des autres charges s'élève à 6 882 euros contre 299 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2201,67%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 997 105 euros contre 1 020 688 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -2,31%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 7 360 euros contre -5 502 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 233,76%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -235 euros (-535 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 7 125 euros contre -6 037 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 218,02%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -3 359 euros contre 6 665 euros pour l'exercice précédent,

Le résultat de l'exercice clos le 31 mars 2017 se solde par un bénéfice de 3 764,62 euros contre un bénéfice de 628,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 499,46%.

Au 31 mars 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 555 111 euros contre 552 554 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,46%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 3 764,62 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2017 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 3 764,62 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 382 744,01 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 391 128,71 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.
Fait à BILLAC
LA GERANCE
Patrick BOURDIOL

ECOTRANS
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : ZA
19120 BILLAC
422791426 RCS BRIVE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 11 SEPTEMBRE 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2017 s'élevant à 3 764,62 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 3 764,62 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 382 744,01 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 11/09/2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance
Patrick BOURDIOL